

La belle horloge

Agatha Veale

Numéro 123, 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/79583ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

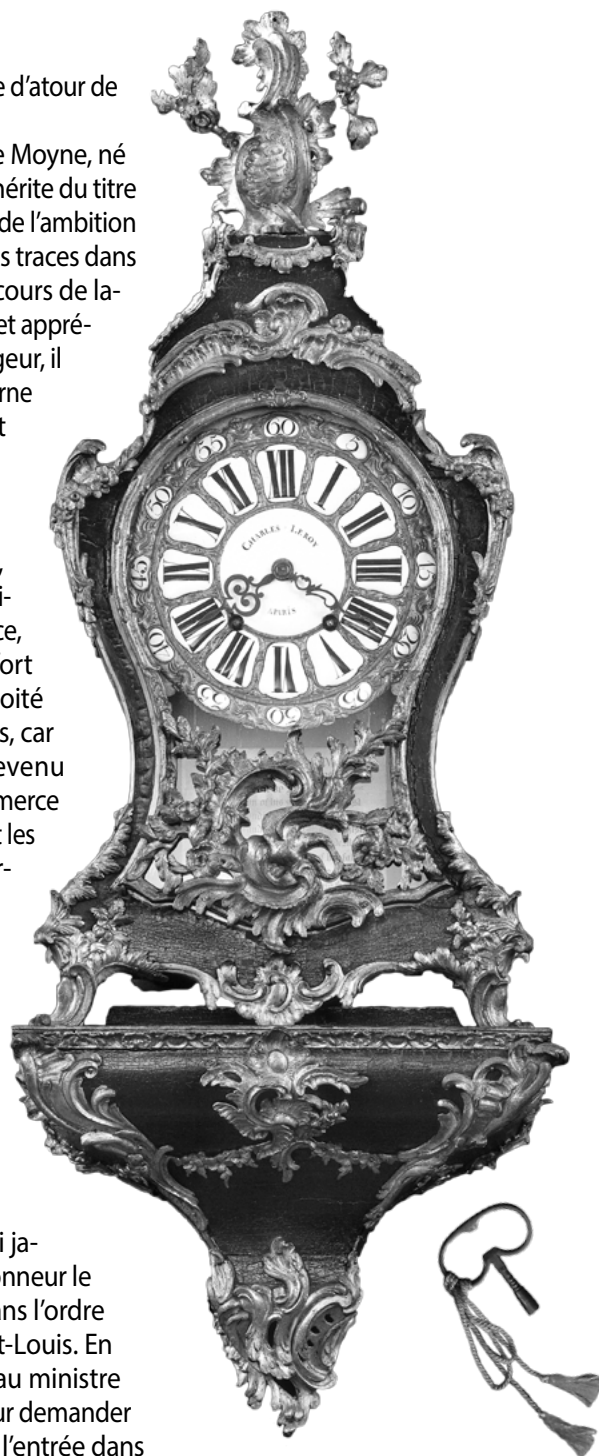
Citer cet article

Veale, A. (2015). La belle horloge. *Cap-aux-Diamants*, (123), 32–33.

LA BELLE HORLOGE

En octobre 1979, M^{me} Foley du comité de Sligo, en Irlande, téléphone à l'ambassade du Canada à Dublin au sujet d'une horloge qui aurait appartenu à l'un de ses ancêtres au Canada. Devant déménager dans une plus petite résidence, elle veut s'en départir. L'offre parvient au Musée de l'Homme à Ottawa qui fait évaluer l'objet – il s'agit d'une horloge murale fabriquée au XVIII^e siècle – et décide de l'acquérir. Selon un spécialiste de l'Horological Society, l'objet, vieux de 250 ans, est en excellent état. Encastrée dans un boîtier laqué de couleur verte et richement ornementée de dorures, l'horloge provient de l'atelier de Charles Le Roy, à Paris. Comme son nom le suggère, l'horloge doit être montée sur un mur et accrochée à un support. C'est vers 1734 qu'elle fait le voyage vers la Nouvelle-France. Voici quelques faits saillants de son histoire. En 1700, Louis XIV crée la première baronnie de Nouvelle-France. Il en accorde le titre à Charles II Le Moyne (1656-1729), seigneur de Longueuil, né au pays et membre d'une famille qui allait marquer l'histoire de la colonie pendant de nombreuses années. Son troisième fils, Pierre Le Moyne d'Iberville, arpentera les postes de traite de fourrure de la Compagnie de la Baie d'Hudson, au nord et au sud, et fondera la colonie de la Louisiane. Son quatrième fils, Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville, deviendra éventuellement gouverneur de cette nouvelle colonie. La nomination de Charles Le Moyne comme baron de Longueuil reçoit l'appui de Louis de Buade de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France, et de l'intendant Jean Bachart de Champigny. Officier de talent et ancien gouverneur de Trois-Rivières et de Montréal, Le Moyne a les moyens de voyager en France en 1681 pour trouver une épouse qui lui convient : Élisabeth

Souart d'Adoucourt, dame d'atour de Madame de France. C'est son fils, Charles III Le Moyne, né en 1687 à Longueuil, qui hérite du titre de baron de Longueuil et de l'ambition de son père, dont il suit les traces dans une carrière militaire au cours de laquelle il se fait remarquer et apprécier. Précoce, grand voyageur, il est d'abord officier subalterne de la marine à Rochefort dès l'âge de dix-huit ans, puis lieutenant dans l'armée. En 1719, il devient capitaine. Sept ans plus tard, son père, gouverneur provisoire de la Nouvelle-France, le fait commandant du fort Niagara, poste très convoité par les officiers canadiens, car on peut y gagner un revenu substantiel grâce au commerce des fourrures. Décidément les contacts étaient importants. À la mort de son père, en 1729, il hérite du titre de baron de Longueuil et d'une maison à Montréal, au coin des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice, où il résidera par la suite. Parmi les nombreux postes et promotions qui jalonnent sa carrière, un honneur le distingue : son entrée dans l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. En septembre 1733, il écrit au ministre de la Marine française pour demander la croix de Saint-Louis et l'entrée dans l'ordre de Saint-Louis comme chevalier. Suivent des courriers entre Charles de la Boische, marquis de Beauharnois, et la



Photographie de l'horloge murale remise par Louis XV, roi de France, au baron de Longueuil, environ 1734. (CMH 980.44.1 a-f).

cour du roi de France qui nous apprennent que Le Moyne est fort apprécié par ses officiers et digne de maintes louanges. La démarche de Le Moyne porte fruit. En 1734, il est fait chevalier de l'ordre de Saint-Louis par Beauharnois, alors gouverneur de Montréal. C'est à peu près à cette époque que la belle horloge en question arrive à Montréal. Ce cadeau du roi au nouveau chevalier constitue la preuve tangible de l'honneur offert et reçu.

L'horloge reste probablement à sa résidence de la rue Saint-Paul à Montréal jusqu'à sa mort, en 1755. Son inventaire après décès (greffe de Louis-Claude Danré de Blanzay) fait état d'une petite pendule à sa maison, rue Saint Paul. Par contre, le document mentionne aussi une vieille pendule à ressort dans la demeure seigneuriale de l'île Sainte-Hélène, où sont également prisés cinq vaches, neuf brebis, deux chevaux, deux esclaves noirs, un homme et une femme âgés respectivement de 25 et 30 ans, etc. L'horloge et les autres biens meubles aurait dû revenir à son fils, Charles-Jacques Le Moyne, mais celui-ci meurt quelques mois plus tard à la bataille du lac George (1755). La jeune épouse de Charles-Jacques, Marie-Anne Catherine Fleury, âgée d'à peine quatorze ans, est alors enceinte de jumelles.

Son père, Joseph Fleury Deschambault, fait office de tuteur légal et s'occupe de ses intérêts pendant une quinzaine d'années. En 1763, après la conquête britannique, une nouvelle génération d'investisseurs anglais ou écossais, comme William Grant, s'installe dans la colonie du Saint-Laurent. Grant connaît un vif succès comme marchand et propriétaire foncier après avoir acheté des seigneuries à la campagne et des parcelles de terrain urbain. En 1770, il épouse Marie-Anne-Catherine Fleury, veuve Le Moyne, mettant ainsi la main sur une partie de ses terres de Longueuil. Des jumelles nées du premier mariage de Marie-Anne-Catherine, seulement une, Marie-Charles-Joseph Le Moyne, survivra et deviendra quatrième baronne de Longueuil.

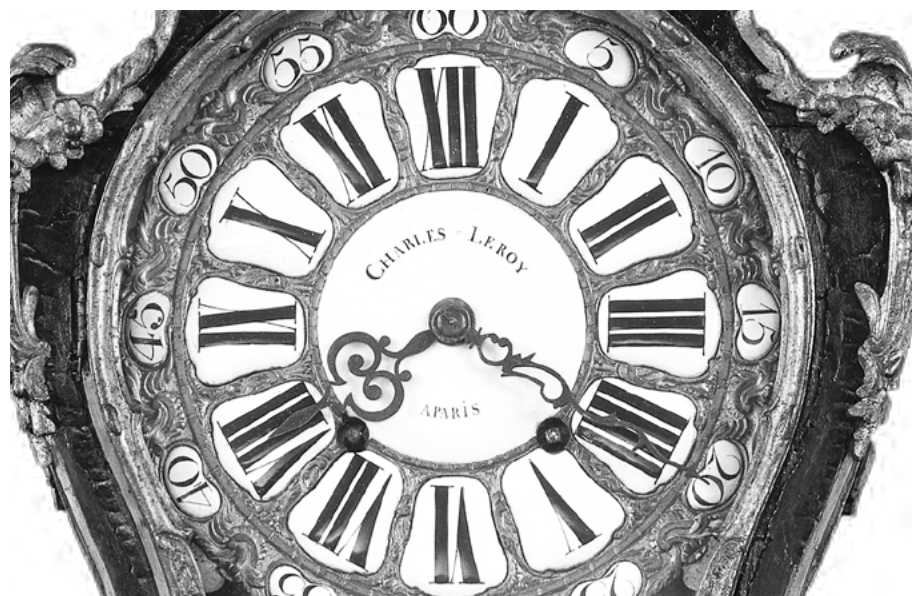
En 1781, cette dernière épouse David Alexander Grant, neveu de William Grant. Pendant des années, David s'occupe des intérêts de son oncle à Montréal. Il se peut que l'horloge ait été reçue comme cadeau de mariage ou un peu plus tard, au cours des années 1780, après la mort du grand-père de Marie-Charles-Joseph. La famille Grant s'installe alors dans un confortable manoir sur l'île Sainte-Hélène. À l'intérieur, la famille peut admirer la belle horloge, et à l'extérieur, le charmant paysage. En 1791, Elizabeth Posthuma Simcoe écrit

dans son journal : « Mardi 19. J'ai dîné avec la baronne de Longueuil dans la jolie demeure que son mari et elle ont construite sur la rive nord de l'île Sainte-Hélène, en face de l'est de Montréal. Si la distance est faible, le courant, lui, est si fort que la traversée est plutôt éprouvante. L'île a quatre milles de circonférence et offre de très jolies perspectives sur Montréal et Longueuil ».

Lady Simcoe est impressionnée, car la demeure des Grant dispose d'une serre, chose rare dans la colonie. En 1814, Marie-Élisabeth Grant, cadette de la baronne et de M. Grant, élevée dans cette riche demeure, épouse Charles-Nicolas-Fortuné de Montenach, qui meurt dix-huit ans plus tard, en 1832. La quatrième baronne, quant à elle, rend l'âme en 1841. Marie-Élisabeth hérite sans doute de l'horloge cette année-là. En 1842, elle la lègue à sa fille, Marianne Versy de Montenach, à l'occasion de son mariage avec John James Whyte, lieutenant-colonel de l'armée britannique. En juin 1838, le 7^e régiment des hussards de l'armée britannique, que commande Whyte, un Irlandais, arrive au Bas-Canada pour mater la rébellion et mène une série de combats contre les Patriotes et leurs alliés, notamment à Napierville et à Odellton. Whyte rentre ensuite en Irlande avec sa belle Canadienne et l'horloge. Ils s'installent à Newton Manor, à l'ouest des districts de Leitrim et de Sligo, non loin de l'Ulster. En 1874, leur fils Charles Cecil Beresford Whyte épouse une Suédoise, Petronella Hallberg. L'horloge et le manoir leur seront légués. Le couple aura une dizaine d'enfants, dont Edith Estelle Whyte, qui plus tard épouse un Foley. En 1980, alors dernière héritière de l'horloge, elle décide de l'offrir au Musée de l'Homme à Ottawa.

Riche d'une longue histoire, l'horloge a traversé l'Atlantique au moins trois fois. Elle redeviendra bientôt ce bel ornement qu'elle a jadis été lorsqu'elle sera présentée en juillet 2017 dans la nouvelle salle du Canada du Musée canadien de l'histoire.

Agatha Veale, stagiaire au Musée canadien de l'histoire



Photographie de l'horloge murale remise par Louis XV, roi de France, au baron de Longueuil, environ 1734 (détails). (CMH 980.44.1 a-f).